

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le 17 juillet 2020 à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 13 juillet 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	31	1	2	0	1 (Rempnat)

Pour	Contre	Abstention
32	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GASCHET Gérard, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, JIMENEZ Jullana, LACOUTURIERE Michel, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUD Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Suppléants avec voix délibérative : TESSIER Marie Claude

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : MATHIAS Claude, MENUCELLI Thierry

Non pourvu : Commune de Rempnat

Secrétaire de séance : BAUDEMONT Dominique

INSTITUTION

Délibération n° 48-2020 : Désignation des conseillers communautaires au Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme

Par délibération en date du 12 décembre 2013, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur la reprise en régie du service public exercé par l'Office du Tourisme à caractère administratif à compter du 1er janvier 2014. Le Conseil Communautaire a décidé d'instituer une régie communautaire chargée de l'exploitation du service public à caractère administratif et a également adopté les statuts.

La régie dotée de la seule autonomie financière est administrée sous l'autorité du Président de la Collectivité et de l'Assemblée délibérante, par un Conseil d'Exploitation et son Président ainsi qu'un Directeur, dont les règles d'organisation et de fonctionnement sont fixées par les statuts.

Ce Conseil d'Exploitation est composé de membres répartis en deux collèges.

En conséquence, il revient à l'Assemblée de désigner les élus communautaires qui siègeront au Conseil d'Exploitation.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les lois n° 82-213, du 23 mars 1982 et n° 82-623 du 22 juillet 1982,
Vu la loi n° 86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi n° 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,
Vu la loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 19/12/2018, portant statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération 12 décembre 2013 instituant une régie communautaire chargée de l'exploitation du service public à caractère administratif et approuvant les statuts de la régie ;
Considérant qu'il convient de désigner en plus du Président, 12 élus communautaires de la manière suivante : 5 conseillers pour Eymoutiers, 2 pour Bujaleuf, 1 pour Nedde, 4 pour Augne, Beaumont du Lac, Cheissoux, Doms, Rempnat, St Amand le Petit, Ste Anne St Priest, St Julien le Petit (4 suppléants seront désignés).

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

➤ **DESIGNER les conseillers communautaires ci-dessous au Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme**

	Commune	Titulaires	suppléants
1	Eymoutiers	Elise LEVET	
2	Eymoutiers	Laurent DELEFOSSE	
3	Eymoutiers	Delphine GLANGEAUD	
4	Eymoutiers	Patrick MALET	
5	Eymoutiers	Christine CHABANAT	
6	Bujaleuf	Hubert DUMONT SAINT PRIEST	
7	Bujaleuf	Pascal BODIN	
8	Nedde	Michelle BESNIER	
9	Augne, Beaumont du	Thierry MUZETTE	Coline BOUR
10	Lac, Cheissoux, Doms,	Pierre POURCHET	Michel LACOUTURIERE
11	Rempnat, St Amand le	Laurent PAQUET	Thierry MENUCELLI
12	Petit, Ste Anne St Priest, St Julien le Petit	Christian LEBLANC	Rempnat

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 22 juillet 2020

La Présidente,
Mélania PLAZANET

Acte rendu exécutoire le :

Publié le :

23 JUL. 2020

23 JUL. 2020

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS